



Paracha Tsav - 6 Divrei Torah

Sommaire

- Résumé de la paracha Tsav
- Le Moussar de Rachi - Une pensée intérieure pure
- Tsav - L'empressement contre le Yetser Hara
- Tsav : 3 jolies perles sur la Paracha
- Tsav : l'attrance pour l'argent, un esclavage
- Tsav : laisse la richesse venir d'elle-même
- Tsav - le corps est éphémère, l'âme est noble

Résumé de la paracha Tsav

Dieu demande à Moïse de transmettre à Aharon et ses enfants les droits et devoirs liés à la charge de la prêtrise qu'ils exercent en offrant les sacrifices dans le Tabernacle. Le feu devait brûler sur l'autel extérieur en permanence. C'est sur cet autel qu'étaient brûlés : 1. Les sacrifices "holocaustes" ("Olah", brûlés en entier), 2. Les graisses des sacrifices "de paix" ("Chélamim"), des sacrifices expiatoires ("Hatat"), et de culpabilité ("Aham"), 3. Les offrandes "à base de farine" ("Min'ha"). Les prêtres consommaient la viande des sacrifices "de paix", "expiatoires" et de "culpabilité". Ils consommaient aussi le reste des offrandes "à base de farine". Le sacrifice "de paix" était consommé par celui qui l'offrait, excepté certaines parties qui revenaient au Cohen. Toutes ces parties devaient être consommées par des personnes n'ayant pas contracté d'impureté rituelle (par contact d'un cadavre par exemple), dans un lieu saint, et dans une période de temps bien définie. La fin de la Paracha nous raconte comment Aharon et ses fils restent dans le Tabernacle pendant sept jours durant lesquels Moïse les intronise respectivement en tant que Grand Prêtre ("Cohen Gadol") et prêtres ("Cohen").



Le Jour du Mariage : Boy Kalla (Guide en Or)

Guide en Or de préparation à la jeune mariée, au jour-même du mariage ! Comprendre l'impact spirituel de ce jour, savoir éviter le stress, concilier Tsniout et beauté, bien accueillir ses invités, danser avec chacun,... tout un programme.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Le Moussar de Rachi - Une pensée intérieure pure

Vendredi 25 Mars 2016 - Jérôme TOUBOUL

La Paracha de cette semaine, Tsav, poursuit la description des différents types d'offrandes entamée la semaine dernière dans la Paracha de Vayikra. La Torah nous montre ainsi qu'il existait des offrandes différentes selon les fautes que l'homme pouvait commettre : des fautes par l'acte ou par la pensée, des fautes volontaires ou involontaires etc. Chaque type de fautes correspondait à une offrande (Korban) appropriée.

En outre, la procédure avec laquelle on apportait l'offrande sur l'autel variait selon les fautes commises. Parfois, les offrandes n'étaient pas liées à des fautes, mais simplement à une volonté de témoigner sa reconnaissance à Hachem pour des miracles que les hommes vivaient, ou pour des nouvelles particulièrement bonnes qui les emplissaient de joie et suscitaient en eux une volonté de témoigner leur gratitude au Créateur.

Parmi les différents types d'offrandes susceptibles d'être apportées à Hachem, le Korban « Ola » tient une place particulière pour différentes raisons. La racine du terme Ola renvoie tout d'abord à l'idée de monter, de s'élever. De fait, l'offrande Ola devait être entièrement consommée sur l'autel, il ne devait plus rien en rester, contrairement à d'autres sacrifices qui pouvaient être consommés en partie par le Cohen, et parfois également par celui qui apportait l'offrande. En outre, ce sacrifice était particulier car il concernait les fautes commises par la pensée et non matérialisées par une action.

Les règles relatives à ce Korban Ola sont introduites par l'injonction faite à Moché Rabbénou « d'ordonner » à Aharon et à ses fils les règles relatives à ce sacrifice, verbe qui donne son nom à notre Paracha Tsav (ordonne). Rachi commente l'usage de ce terme de la manière suivante :

Ordonne (Tsav) à Aharon : Le mot Tsav implique toujours une idée de zèle, pour maintenant et pour les générations à venir. Rabbi Chimon a enseigné : Le texte incite à d'autant plus de zèle qu'il y a risque de perte d'argent (Torat Cohanim).



Prélèvement de la 'Halla : Mitsva en Or

L'ouvrage-référence sur le prélèvement de la pâte, cette mitsva donnée à la femme juive. Lois, schémas, images... ce livre débat en détail et répond à toutes vos questions en ce qui concerne la Hafrachat 'Halla.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



D'après la lecture de Rachi, il était important d'employer ce terme (ordonne) afin de stimuler les enfants d'Israël à accomplir ce commandement, et faire échec à une forme d'inertie ou d'absence d'enthousiasme liées aux dépenses financières occasionnées pour ce sacrifice.

En effet, selon Rachi, dès que les hommes sont confrontés à un commandement générant une perte financière, ils perdent leur enthousiasme et il est nécessaire de les stimuler. Ici, la perte financière était significative car d'une part, le Korban Ola devait être apporté de manière quotidienne dans le cadre du service du Temple, et d'autre part, la perte financière était totale puisque le Korban devait être entièrement consommé.

Bien sûr, cette observation de Rachi peut se lire à différents niveaux. Elle invite notamment à réfléchir à l'idée que le service divin passe par des actes concrets, matérialisables, qui ont une valeur monétaire et ne se résument pas simplement à un élan du cœur, à une volonté intellectuelle de se rapprocher d'Hachem. L'homme est davantage à l'aise avec cette conception qui confine le domaine du spirituel à l'univers de la pensée et du cœur, et qui n'a pas d'incidence matérielle. Le spirituel appartiendrait ainsi au domaine de l'esprit, de la relation que l'homme entretient avec D.ieu, et le matériel se rapporterait au monde de la vie économique et concrète.

Evidemment, la vision du judaïsme est plus exigeante. Elle refuse ce dualisme de confort qui pourrait rapidement devenir une forme de schizophrénie, où l'homme divise sa vie entre une dimension matérielle et une dimension spirituelle. La Torah invite l'homme à percevoir l'unité de sa vie et la continuité qui existe entre le monde matériel et le monde spirituel.

Là réside notamment le sens des commandements (Mitsvot) qui invitent l'homme à introduire du spirituel dans les actes matériels afin de créer une unité dans son existence. Les Mitsvot s'appuient bien souvent sur des actes concrets, des actions ou bien des abstentions d'action, pour créer un lien avec Hachem.

Le Korban Ola dont il est question dans le début de la Paracha est précisément l'incarnation de ce principe. A l'origine, il est matériel, mais il va se consumer toute une nuit et monter en intégralité vers le ciel. Il établit un lien direct et complet entre le ciel et la terre, la matière et le spirituel.

Il est possible d'aller encore plus loin dans cette réflexion en rappelant, comme nous l'avons vu, que cette offrande Ola concernait les fautes commises non pas par les actes, mais par la pensée. Il s'agissait donc d'expié toutes les mauvaises pensées, les pensées impures. Or, bien souvent, l'homme a tendance à considérer que seuls les actes comptent, et qu'il convient de demander pardon uniquement pour les résultats concrets de ses pensées. Là encore, la Torah est plus exigeante. Elle exige de l'homme une cohérence intérieure comme extérieure, « Tokho Kébaro » (c'est-à-dire que l'homme doit être aussi vertueux à l'intérieur qu'à l'extérieur).

La vertu morale d'un homme ne se juge pas seulement à l'aune de ses actes, mais également à l'aune de sa vie intérieure, des pensées qu'il s'autorise à laisser naître en son cœur, de ses intentions et de ses envies. Bien sûr, contrôler ses pensées n'est pas un exercice aisé, et il est déjà bien d'arriver à censurer ses pensées pour éviter qu'elle ne devienne des actes. Mais l'horizon de la grandeur humaine ne s'arrête pas là.

L'homme peut espérer atteindre un niveau encore supérieur où, grâce à des efforts constants et réguliers, il parviendra même à ne faire éclore en lui que des pensées pures et élevées.

Il est d'ailleurs significatif que cette offrande doive brûler durant la nuit, car ce sont précisément ces heures qui sont propices aux pensées immorales. Durant la nuit et les périodes de vie où le Yétser Hara nous assaille, nous devons essayer de faire brûler nos mauvaises inclinaisons sur l'autel de notre foi inébranlable en Hachem, grâce à l'antidote précieux qu'il nous a donné : l'étude de la Torah. Armés de cette force invincible, non seulement nous ferons échec aux forces mortifères qui essaient de nous piéger, mais en plus, nous les laisserons se consumer jusqu'au dernier gramme à l'image de ce Korban Ola.



Prélèvement de la 'Halla : Mitsva en Or

L'ouvrage-référence sur le prélèvement de la pâte, cette mitsva donnée à la femme juive. Lois, schémas, images... ce livre débat en détail et répond à toutes vos questions en ce qui concerne la Hafrachat 'Halla.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



La vocation de l'homme va ainsi bien au-delà de ses réalisations matérielles. Sa grandeur se mesure notamment à travers le travail intérieur qu'il parvient à exercer sur lui-même, un travail concret, matériel et objectif, même s'il est invisible de l'œil. De cette façon, l'homme parviendra peut-être à accomplir un des enjeux de sa vie sur terre, comme nous l'enseigne le prophète Jérémie (ch. 9, 22-23) à la fin de notre Haftara :

« Ainsi parle l'Eternel : "Que le sage ne se glorifie pas de sa sagesse, que le vaillant ne se glorifie pas de sa vaillance, que le riche ne se glorifie pas de sa richesse ! Que celui qui se glorifie ne le fasse uniquement de ceci : d'être assez intelligent pour Me comprendre et savoir que Je suis l'Eternel, exerçant la bonté, le droit et la justice sur la terre, que ce sont ces choses-là auxquelles Je prends plaisir", dit l'Eternel ».



Prélèvement de la 'Halla : Mitsva en Or

L'ouvrage-référence sur le prélèvement de la pâte, cette mitsva donnée à la femme juive. Lois, schémas, images... ce livre débat en détail et répond à toutes vos questions en ce qui concerne la Hafrachat 'Halla.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Tsav - L'empressement contre le Yetser Hara

Vendredi 25 Mars 2016 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

« Ordonne à Aharon et à ses fils, en disant : "Ceci est la règle de l'holocauste..." » (Vayikra, 6:2)

Rachi explique sur les mots « **Ordonne à Aharon** » : [Le mot] « Ordonne » (*tsav*) implique forcément une notion d'empressement (*zerizout*), maintenant [à l'époque d'Aharon] et pour toutes les générations à venir. Rabbi Chimon dit que le verset devait stimuler le zèle dans une situation où il est question d'une perte financière.

Pour parler des autres *korbanot* (sacrifices), la Thora dit généralement qu'Hachem ordonna à Moché de « dire » aux *Kohanim* comment procéder. Cependant, en ce qui concerne le premier *korban* de la *paracha*, le *korban olah* (l'holocauste), Hachem dit à Moché d'« ordonner » aux *Kohanim*. Rachi note que le mot employé pour cette injonction signale un degré supplémentaire de *zerizout*. Il fallut parler aux *Kohanim* avec des mots plus puissants qu'à l'accoutumée. Rachi rapporte ensuite l'avis de Rabbi Chimon qui explique la nécessité d'un zèle particulier pour ce *korban*. Celui-ci entraîne une perte d'argent pour les *Kohanim*, contrairement aux autres sacrifices – il y avait donc à craindre qu'ils soient plus indolents dans leur *avoda* pour cette offrande[1].

À ce propos, le *Yalkout Maamarim*[2] affirme qu'il existe deux catégories de *mitsvot*, qui présentent chacune un *nissayon* bien différent, proposé par le *yétser hara*. Il y a tout d'abord les *mitsvot* qui génèrent un bénéfice matériel, un profit quelconque à la personne qui les accomplit. Par exemple, l'obligation de manger du *korban Pessa'h* (l'agneau pascal), celle de *Oneg Chabbat* (jouir du Chabbat), de manger la veille de Kippour, etc. Pour ce genre d'actions, on craint peu que l'individu manque d'empressement, étant donné qu'il en profite personnellement.

L'individu est alors testé sur l'intention qu'il a en effectuant cette action – est-ce pour en retirer un plaisir matériel ou bien *léchem Chamaïm* (pour le Ciel) ? La *guemara* donne l'exemple de deux personnes accomplissant la même

mitsva (manger du *korban Pessa'h*), mais avec des motivations très différentes — l'une la fait *léchem Chamaïm* (le



Le Choul'han Aroukh des Femmes

Ouvrage unique en son genre qui compile l'ensemble des Mitsvot et coutumes juives liées aux femmes et jeunes filles, Séfarades comme Achkénazes, expliquées dans un langage simple et adapté à toutes.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



verset cité pour la représenter évoque le « *tsadik* ») et l'autre s'intéresse au goût de l'aliment consommé (le même verset la nomme alors « *pochéa* » – fauteur)[3].

Pour toutes ces *mitsvot*, l'élément déterminant leur valeur n'est pas l'acte, mais l'intention. Il est facile d'agir avec empressement pour manger les bons plats du Chabbat, mais le test sera sur le côté spirituel de cette conduite.

Le deuxième groupe de *mitsvot* se compose d'actions dont on ne tire aucun bénéfice ni plaisir. Le défi n'est alors pas d'avoir les bonnes intentions en accomplissant la *mitsva*, puisqu'elle n'est réalisée que parce qu'Hachem en a donné l'ordre. Prenons l'exemple de la *mitsva* de *tefillin* qui ne procure aucun plaisir matériel ; on les met uniquement parce que c'est un commandement d'Hachem. Pour ce genre de *mitsvot*, le défi principal est de les accomplir comme il se doit. Le *yétser hara* n'intervient pas ici sur les intentions de la personne, mais sur sa paresse. D'où l'importance de se motiver pour surmonter son penchant naturel pour le confort.

Rav David Povarsky, qui se levait habituellement à trois heures du matin raconta à ses élèves qu'il avait eu la visite du *yétser hara* un matin qui lui proposa de rester cinq minutes supplémentaires couché, étant donné le froid glacial qui sévissait et son état de fatigue. Il repoussa ce « conseil », car se savait en danger de tomber dans le piège du mauvais penchant ; il risquait de rester finalement dix ou quinze minutes en trop dans son lit. Le *rav* dit ensuite à ses disciples que l'homme est constamment confronté aux incitations du *yétser hara* – pour sortir vainqueur, il faut avoir raison de lui dès les cinq premières minutes...

Pour en revenir à la *mitsva* du Cohen qui approche le *korban olah*, la difficulté est d'autant plus grande ; non seulement il n'en tire aucun bénéfice, mais il fait face à une perte d'argent. Donc, précisément pour cette *mitsva*, la Thora met l'accent sur le besoin de *zerizout*.

Comme on le sait, cette qualité de *zerizout* est très pertinente à Pessa'h – la *matsa* que nous mangeons symbolise la précipitation dans laquelle les Juifs ont cuit leur pain en sortant d'Égypte. D'ailleurs, nos Sages nous enseignent que s'ils avaient attendu, ils n'auraient pas pu être délivrés. Ainsi, la fête de Pessa'h est un moment propice pour travailler sur cette qualité.

Puissions-nous tous surmonter le *yétser hara* et ses conseils perfides.

[1] Plusieurs avis sont rapportés parmi les commentateurs au sujet de cette perte financière – le *Maharal* explique que les *Kohanim* devaient consacrer de leur temps de travail pour le Service Sacrificiel. Or, dans le *korban olah*, ils ne recevaient aucune contrepartie financière. En effet, les *Kohanim* n'en mangent pas du tout la viande, ce qui n'est pas le cas des autres offrandes. Voir aussi *Ramban* et *Or Ha'Haïm*.

[2] Rapporté dans *Léka'h Tov, Vayikra*, p. 41-42.

[3] *Nazir*, 23a.



Le Choul'han Aroukh des Femmes

Ouvrage unique en son genre qui compile l'ensemble des Mitsvot et coutumes juives liées aux femmes et jeunes filles, Séfarades comme Achkénazes, expliquées dans un langage simple et adapté à toutes.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Tsav : 3 jolies perles sur la Paracha

Vendredi 27 Mars 2015 - Rav Mordékhai STEBOUN - © Torah-Box

Elève du [Collel Vayizra' Itshak](#), Rav Mordékhai Steboun vous offre 3 jolies perles d'enseignements sur la Paracha de la semaine, afin d'agrémenter spirituellement votre table du Chabbath !

Le Guèt

« Ainsi ont fait Aharon et ses enfants. » (8, 36)

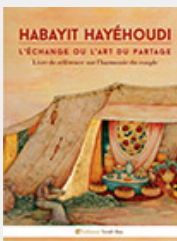
Rachi : pour les louer, ils n'ont pas changé un seul détail.

Celui qui accomplit les paroles d'Hachem sans changer un seul détail, est capable littéralement de briser un mur de béton et de percer le cœur de l'homme qui se trouve en face de lui.

Le Rav Ye'hie Vilansky, Av Beth-Din de Tel Aviv, a été pour plusieurs raisons obligé de forcer un mari à donner le Guèt à sa femme à l'occasion d'un divorce. Cette méthode n'est pas reconnue de tous les décisionnaires, mais peut être utilisée dans des cas très particuliers. Le mari récalcitrant fut donc obligé de donner le précieux document, puis quitta le Beth-Din précipitamment.

Lorsque le Rav Vilansky décida de lui courir après pour l'informer de quelque chose d'important, l'homme continua son chemin sans vraiment comprendre ce que lui voulait le Rav. Peu de temps après, le Rav réussit tant bien que mal à le rattraper : « J'ai une demande particulière à te faire. Comme certains décisionnaires n'acceptent pas ce processus du divorce et que mon monde futur dépend de cela, je te demande à présent de donner le Guèt à ta femme de plein gré. Quelle différence cela fait-il pour toi, puisque tu l'as déjà donné ? Peux-tu faire cela pour moi ? »

L'homme, très étonné de voir une telle crainte d'Hachem, accepta immédiatement et retourna au Beth-Din pour



Habayit Hayéhoudi : l'échange ou l'art du partage

La "Bible de l'harmonie du foyer" ! Voici un outil de développement personnel et de connaissance de soi. Ce livre du Rav Sim'ha Cohen est la source des livres sur le thème du Chalom Bayit et a permis à des milliers de personnes de connaître le bonheur...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



donner le Guèt de plein gré.

La pièce de 10 shekels

« La viande du sacrifice de remerciement sera mangé le jour même. » (7,15)

Le sacrifice de remerciement (Korban Toda) était amené suite à un miracle personnel. Il n'est pas nécessaire de chercher bien loin pour s'apercevoir des miracles quotidiens dont nous gratifie Hachem.

Hiver 2003. Un autobus qui reliait Beth Chémech à Bné Brak glissa en dehors de l'autoroute et de nombreux passagers furent blessés. Le responsable de la compagnie de bus raconta que l'un des plus grands érudits en Torah de la ville de Beth Chémech se trouvait à l'arrêt du bus pour se rendre à Bné Brak. Lorsque le bus arriva, il sortit de sa poche les 13 shekels nécessaires au prix du ticket de bus, mais à sa grande surprise il ne trouva que 3 shekels. La pièce de 10 shekels avait disparue de sa poche. Il décida alors de retourner chez lui pour chercher de l'argent. Un voisin qui conduisait sa voiture, passa à proximité de l'arrêt de bus et s'étonna de le voir rentrer chez lui et de ne pas monter dans le bus. Lorsqu'il raconta qu'il avait perdue une pièce de 10 shekels, le voisin lui proposa de l'accompagner jusqu'à Bné Brak. Sur le trajet, ils constatèrent avec effroi comment le bus avait glissé le long de l'autoroute. L'érudit en Torah qui se trouvait du côté passager, et qui aurait dû monter dans l'autobus, commença à pleurer. Il sortit alors son mouchoir et découvrit la pièce de 10 shekels...

Interdiction de le faire rentrer...

« Le pain au levain... » (7,13)

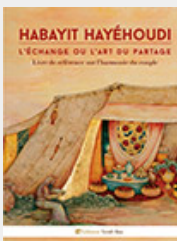
Celui qui se conforme aux directives d'un Rav peut recevoir de lui une forte influence, et ceci même pour plusieurs générations.

Une jeune fille rentra un jour dans le bureau du Rav Mikhael Horowitz afin de poser une question. C'était la veille de la Bdikat 'Hamets, et quelle ne fut pas sa surprise lorsqu' elle constata que dans sa maison, aucune agitation particulière, et le 'Hamets se trouvait toujours dans la maison.

Le Rav constata l'étonnement de la jeune fille, et lui dit : « Sache que toutes les préparations et les fatigues de ce jour-là correspondent à des notions très élevées, et j'y attache une importance particulière. A condition de ne pas en arriver à se mettre en colère. Car au moment où rentre la colère dans la maison, toute cette élévation spirituelle tombe à l'eau. Ma femme est gravement malade, mais le fait de lui demander de respecter toutes les exigences et restrictions sur le 'Hamets peut provoquer de la colère entre nous et que son état de santé s'aggrave. Mais lorsque le moment de la Bdikat 'Hamets arrive, je prends mon balai afin de retirer le 'Hamets. Et ceci afin d'empêcher de faire rentrer le 'Hamets le plus dangereux, qui n'est autre que la colère. »

Ces quelques paroles ont eu un formidable impact sur la jeune fille. Car la Torah est une Torah de vie, et ses commandements permettent à l'homme de diriger sa vie à chaque étape. Celui qui a le mérite de puiser l'eau de la Torah auprès d'un vrai Rav, comprend immédiatement qu'il ne se trouve pas au même niveau, et annule sa volonté pour se mettre entre les mains de notre sainte Torah.

Chabbath Chalom !



Habayit Hayéhoudi : l'échange ou l'art du partage

La "Bible de l'harmonie du foyer" ! Voici un outil de développement personnel et de connaissance de soi. Ce livre du Rav Sim'ha Cohen est la source des livres sur le thème du Chalom Bayit et a permis à des milliers de personnes de connaître le bonheur...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Tsav : l'attrance pour l'argent, un esclavage

Jeudi 26 Mars 2015 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

Il est écrit : « Hachem parla à Moché en disant : "**Ordonne (tsav)** à Aharon et à ses fils et dis : 'Ceci est la loi de la *Olah*' ". »[1]

Au début de la *paracha* de cette semaine, Hachem demande à Moché de prescrire aux *Kohanim* les différentes lois concernant le *korban Olah* (l'holocauste). 'Hagal attirent l'attention sur l'utilisation du mot « *tsav* ». La Thora aurait pu utiliser la formule habituelle : « *Parle à Aharon et à ses fils...* ». Pourquoi emploie-t-elle un terme plus fort, « *Ordonne* » ?

Le *midrach*, rapporté par Rachi, note que « *tsav* » laisse sous-entendre une *zerizouth* (zèle, empressement) supplémentaire, particulièrement nécessaire pour le *korban* de *Olah*. Rabbi Chimon explique que ce sacrifice implique une certaine perte financière[2] ; les *Kohanim* risquent de se montrer hésitants à accomplir cette *mitsva*. Il fallait donc employer un terme plus fort pour les éveiller à ce zèle additionnel requis pour la *Olah*. [3]

Le *rav* Yé'hezkel Levinstein *zatsal* tire une leçon remarquable de ce *midrach*. Le *Cohen Gadol* était, dans la plupart des cas, l'homme le plus vertueux et le plus saint de la génération[4]. La *guemara* nous informe par ailleurs que pour devenir *Cohen Gadol*, ce dernier devait obligatoirement être très riche[5]. Compte tenu de la vertu et de l'aisance du *Cohen Gadol*, pourquoi faut-il se soucier d'un éventuel manque d'empressement à cause d'une perte financière relativement minime ! On déduit de cette remarque que même le *Cohen Gadol* est enclin au *yétser hara* de l'argent ! [6]

'Hagal mettent l'accent sur la force de l'attrait pour l'argent dans plusieurs autres endroits[7]. L'un des exemples marquants est la *guemara* dans *Baba Batra* qui parle des *avérot* (fautes) les plus communément transgressées. « Rav Yéhouda dit au nom de Rav : "La plupart des gens [trébuchent] dans le vol ; la minorité, dans l'immoralité[8]...[9]." »



Coffret "Lumières sur la Paracha"

Coffret exceptionnel : 5 livres couvrant toutes les parachiot de la Torah. Un éclairage de haut niveau, nouveau et accessible, fruit du travail du Rav Emmanuel Bensimon.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Selon Rachi, la *guemara* ne notifie pas que les gens volent de façon éhontée, mais qu'ils trouvent toutes sortes de justifications, dans leurs affaires, pour escroquer de l'argent que d'autres méritent. Elle nous indique que chacun risque d'être incité par le *yétser hara* de l'argent et tente de légitimer cette attitude malhonnête qui est, d'après la Thora, considérée comme du vol.

Les plus grands *tsadikim* ressentent la force du *yétser hara* pour l'argent.

Rav Israël Salanter *zatsal* rendit un jour visite à un homme très riche. L'hôte dut quitter la pièce quelques instants, et laissa *rav* Israël seul. Quand il revint, *rav* Israël n'était plus là. Il le trouva debout, à l'extérieur de la maison. *Rav* Israël déclara qu'il y avait dans la salle une grosse somme d'argent qui n'avait pas été comptée et il ne voulait pas rester seul avec ces espèces.

Il s'expliqua en énonçant la *guemara* précitée. Nous connaissons l'interdit de *yi'houd* - le fait, pour un homme, de s'isoler avec une femme - de peur qu'il ne parvienne pas à se contrôler et qu'il se livre à la débauche. *Rav* Israël conclut que s'il existe un interdit de *yi'houd* à cause de l'immoralité, infraction que seule une minorité de gens commet, il devrait y avoir, à plus forte raison, une interdiction de s'isoler avec de l'argent, étant donné qu'une majorité de personnes trébuche dans ce domaine ! Il ne voulut donc pas rester seul, dans la même pièce que cet argent non compté.[10]

Si un homme comme *rav* Israël Salanter ressent un besoin de se surprotéger de l'attrait pour l'argent, chacun doit être très vigilant quant à ce puissant *yétser hara*.

Cette attention est nécessaire dans plusieurs cas. Tout d'abord, nous apprenons de la *paracha* de cette semaine que la crainte de perdre de l'argent ne doit pas affecter l'accomplissement des *mitsvot*. De nombreux commandements impliquent des dépenses significatives et il faut tenter de garder la même diligence pour exécuter ces *mitsvot* que celles qui sont moins coûteuses.

Il faut également faire attention à ne pas dépenser beaucoup plus d'argent pour notre confort matériel que pour l'accomplissement des *mitsvot*. Si l'on débourse de grosses sommes pour les vacances, la maison, la voiture, etc., nous devons manifester le même désir et le même zèle pour les dépenses nécessaires aux *mitsvot*, de façon générale et à la *tsedaka* en particulier.

L'attrance pour l'argent peut aussi inciter la personne à « arrondir » les lois de la Thora, et ainsi, entraver sa *avodat Hachem*. Un homme qui craint D. peut ainsi être tenté de ne pas poser des questions de *halakha* concernant des affaires d'argent. Le *rav* Israël Reisman *chlita* consacra un cours entier à expliquer qu'il ne fallait pas hésiter à soumettre des questions liées aux lois du '*Hochen Michpat*'[11], autant qu'on le ferait pour des problèmes de *cachérouit* (lois alimentaires juives) ou sur les *halakhot* de Chabbat.

Il semble que l'origine de cette tentation pour l'argent soit liée à l'esclavage que nous tentons d'éradiquer à *Pessa'h*. Les commentateurs soulignent que la liberté ne se limite pas à la capacité de faire ce que bon nous semble. La liberté, selon la Thora, c'est de ne pas être trop attaché au monde matériel. L'attrait pour l'argent est l'une des manifestations principales de cette forme d'« esclavage » — cette quête nuit à notre capacité d'accomplir les *mitsvot*, parce que l'on a du mal à s'en défaire, même quand la Thora nous y enjoint.

Pessa'h est le moment où l'on met l'accent sur notre liberté, notre indépendance quant à la matérialité. Ceci est symbolisé par la *mitsva* de manger de la *matsa*, le soir du *Séder*. La *matsa* est plate et sans ajouts. À *Pessa'h*, nous revenons à notre essence pure, sans « ajouts » — les biens matériels qui nous empêchent de servir Hachem correctement.

Qu'Hachem nous permette de passer un *Pessa'h* où nous serons réellement libérés du *yétser hara*.



Coffret "Lumières sur la Paracha"

Coffret exceptionnel : 5 livres couvrant toutes les parachiot de la Torah. Un éclairage de haut niveau, nouveau et accessible, fruit du travail du Rav Emmanuel Bensimon.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



[1] Parachat Tsav, Vayikra, 6:1-2.

[2] Il est entièrement brûlé, le Cohen ne peut donc en profiter. Voir *Or Ha'Haïm*, Tsav, 6:2.

[3] *Thorat Kohanim*, 6:1

[4] À l'exception des Kohanim de l'époque du Deuxième Temple qui obtenaient souvent ce titre par corruption ou grâce à des affiliations politiques.

[5] *Yoma* 18a.

[6] *Talelé Orot*, Parachat Tsav, p. 100, cite par le *Mélitz Yocher*.

[7] Voir *'Haguiga*, 11 b et *Baba Batra*, 165a. Voir aussi *Messilat Yécharim*, Ch. 11, qui évoque ces *guemarot*.

[8] Traduit par « *arayot* ». Cela fait référence à certaines formes de débauches que la Thora interdit le plus fermement, comme l'union avec une femme mariée ou l'inceste.

[9] *Baba Batra*, 165a.

[10] Rav Yérou'ham Leibowitz *zatsal* raconte que rav Israël ne restait jamais seul avec de l'argent qui n'avait pas été compté. Rav Yérou'ham ajoute qu'il ne voulait même pas être seul avec de l'argent compté, malgré les grands risques d'être pris sur le fait (*Daat 'Hokhma OuMoussar*, 4ème partie, *Parachat Chelakh Lekha*, p. 115b.).

[11] Le *'Hochen Michpat* est la partie du *Choul'han Aroukh* qui évoque les lois liées à l'argent.



Coffret "Lumières sur la Paracha"

Coffret exceptionnel : 5 livres couvrant toutes les parachiot de la Torah. Un éclairage de haut niveau, nouveau et accessible, fruit du travail du Rav Emmanuel Bensimon.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Tsav : laisse la richesse venir d'elle-même

Mardi 24 Mars 2015 - Rav David HADDAD - © Torah-Box

Il est bien connu que la grandeur et la fortune ne sont dispensées qu'à celui qui s'en détourne. De telle sorte que s'il ne les réclame ni ne les poursuit, elles s'offrent d'elles-mêmes à lui, tandis que s'il s'acharne à les obtenir, elles le fuient.

Ce principe sera mieux compris à la lumière du présent récit :

Un homme, jadis important, avait subi de sérieux revers de fortune. Dans la ville où il habitait résidait un magnat réputé pour sa générosité. Il décida un jour de se rendre chez ce dernier et de quémander, soit à titre de prêt, soit à titre de don, une somme de dix pièces d'or. Mais parvenu à son domicile, le garde le refoula, refusant de laisser pénétrer un inconnu.

Il résolut alors d'attendre dehors jusqu'à ce que le riche sorte pour se rendre à ses affaires : il profiterait alors de l'occasion pour lui adresser sa requête.

C'est alors qu'il attendait ainsi, appuyé contre un mur, posté sous une fenêtre, que la servante du riche, ignorant que quiconque se trouvât à cet endroit, s'approcha et entreprit de déverser la poubelle directement sur le misérable ! Celui-ci en fut tant peiné qu'il quitta son poste pour rentrer chez lui.

Sur le chemin du retour, ses yeux tombèrent sur une perle précieuse. Il s'en saisit, la vendit contre mille pièces d'or et sa peine changée en joie, il se dit que par les prodigieuses voies de la Providence, les hommes avaient fait de lui une poubelle afin que sur lui s'appliquent les mots du verset : « Des poubelles il élève le miséreux » !

Il ne fallut toutefois pas plus d'une année ou deux pour que notre homme se trouvât une nouvelle fois dans la



Les Clés de la Parnassa

Les mécanismes de la réussite matérielle et financière dans ce monde : histoires, explications de nos maîtres, prières, ségoulot. Ce livre répond à chacune de nos questions au sujet de la Parnassa.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



gêne. Il décida alors de se rendre encore chez le riche afin d'obtenir de lui dix pièces d'or. Cette fois, le garde était absent et la porte était restée ouverte. Cependant, alors qu'il s'apprêtait à pénétrer dans la demeure, une pensée lui vint à l'esprit : mieux valait ne pas pénétrer dans la maison. Comme la fois précédente, il se contenterait de rester sous la fenêtre jusqu'à ce que la servante jette sur lui la poubelle. Le verset « Des poubelles il élève le miséreux » s'appliquerait encore à lui et il ne manquerait pas de trouver un autre trésor.

Passant de la pensée à l'action, le voici prenant ses quartiers sous la fenêtre dans l'attente de la pluie de détrit. Jouant cependant de malchance, deux heures s'écoulèrent ainsi sans qu'il ne vit sa patience récompensée. C'est alors que le riche, sortant de sa maison pour se rendre au marché, le trouva assis par terre sous la fenêtre : « Que fais-tu ici au lieu de rentrer chez moi ? Aujourd'hui, mon garde n'est pas à l'entrée pour t'en empêcher. » Celui-ci lui répondit : « C'est que je suis venu ici afin que de moi l'on fasse une poubelle » Et l'homme de faire le récit de sa précédente aventure avant de conclure :

« C'est pourquoi vous me voyez ici dans l'attente de voir en moi s'accomplir la parole du prophète : "des poubelles il élève le miséreux" »

Le riche lui dit alors : « Tu fais erreur. La fois précédente, la poubelle et le trésor te sont parvenus sans que tu ne les recherches. Car tu n'as pas souhaité qu'on fasse de toi une poubelle et tu n'as pas imaginé que tu trouverais un trésor.

En vérité, c'est du Ciel que tout a été décidé. Mais à présent que tu comptes obtenir tout ceci en connaissance de cause et par l'effet de ta volonté, ton espoir sera déçu et tu n'auras ni poubelle ni trésor. »

Ainsi, les honneurs et la richesse doivent-ils venir d'eux-mêmes. Il ne convient pas de les poursuivre. Tous les efforts et les trésors d'imagination déployés pour les obtenir resteront lettre morte.

C'est cela que nous apprend le verset de notre Paracha Tsav : « *Telle est la règle de l'holocauste.* »

Dans la langue sacrée, le mot holocauste se dit ola qui signifie également « celle qui s'élève » - la règle en matière d'élévation matérielle veut que gloire et fortune ne puissent être obtenus que parce que « c'est lui l'holocauste », expression qui peut être entendue « c'est elle qui s'élève », c'est-à-dire d'elle-même et sans que l'homme ne s'acharne à la poursuivre (Od Yossef 'Hai).



Les Clés de la Parnassa

Les mécanismes de la réussite matérielle et financière dans ce monde : histoires, explications de nos maîtres, prières, ségoulot. Ce livre répond à chacune de nos questions au sujet de la Parnassa.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Tsav - le corps est éphémère, l'âme est noble

Mercredi 12 Mars 2014 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

La *paracha* de cette semaine, Tsav, commence par la *mitsva* de *teroumat hadechen*, qui enjoint au Cohen de retirer les cendres de l'offrande de la veille. Rabbénoù Be'hayé écrit que cette *mitsva* nous montre la modestie dont il faut faire preuve vis-à-vis d'Hachem, car le Cohen doit se « rabaisser » et accomplir un acte apparemment avilissant [1]. Le Kli Yakar ajoute que les cendres doivent rappeler au Cohen qu'Avraham Avinou reconnut que l'homme provenait de « *afar vaéfer* – poussière et cendres » [2].

Il existe d'autres *maamaré 'Hagal* (adages de nos Sages) qui soulignent l'importance d'admettre la petitesse de l'homme. Deux exemples peuvent être pris des *Pirké Avot* : « Sache d'où tu viens et où tu vas... D'où viens-tu ? D'une goutte répugnante. Et où vas-tu ? Vers un endroit poussiéreux, fourmillé de vers et de larves [3] ». « Rabbi Lévitás, homme de Yavné dit : "Sois extrêmement humble, car les espoirs de l'homme ne sont que vermine". [4] »

Pourtant, d'autres préceptes de nos Sages semblent évoquer la grandeur inhérente à l'homme. La *guemara* dans Sanhédrin affirme que « Celui qui élimine une âme juive, la Thora considère qu'il a détruit tout un monde ; et celui qui sauve une âme juive est considéré par la Thora comme ayant sauvé tout un monde. [5] » Dans les *Pirké Avot*, Rabbi Akiva dit : « L'homme est unique, parce qu'il a été créé à l'image [de D.]. [6] »

D'après une analyse superficielle, on peut relever une contradiction entre ces différents *maamaré 'Hagal* concernant le niveau de l'homme. Mais en réalité, il n'y a aucune antinomie ; ces adages font référence à deux approches différentes quant au statut de l'homme. L'une d'elles consiste à se focaliser sur le corps humain, caractérisé par ses désirs physiques, et l'autre met l'accent sur l'âme de l'individu, qui est d'une grandeur hors pair.

Pour justifier cette explication, approfondissons les sources citées précédemment. La *teroumat hadechen* était censée rappeler au Cohen la fugacité du corps humain ; à sa mort, il sera *afar vaéfer*. Mais cette *mitsva* ne se rapporte pas à l'âme. La *michna* dans *Avot* qui exhorte l'homme à être extrêmement humble se concentre



En chemin vers Hachem (histoires vraies de Téchouva)

Le premier ouvrage de Léa Nabet. Compilation d'histoires personnelles exceptionnelles de "Baalei Téchouva", ces gens qui reviennent à la pratique du Judaïsme, par milliers !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



également sur son corps. Elle emploie le terme « *énoch* », plutôt qu'une appellation plus courante comme « *ich* », ou « *adam* ». C'est parce que le mot « *énoch* » connote la bassesse de l'homme, ses désirs physiques. La *michna* nous dit qu'une personne ne doit pas trop s'enorgueillir de ses exploits physiques, car ils ne durent pas, comme toute chose matérielle. La *michna* ne dit pas qu'un homme doit se dévaloriser et se rabaisser, mais plutôt que ses réalisations physiques n'ont pas de valeur intrinsèque. La même idée s'applique à la *michna* qui nous demande de nous souvenir que nous provenons d'une goutte dégoûtante et que nous nous dirigeons vers la vermine. Elle fait référence à la nature éphémère du corps humain, mais ne parle absolument pas de son âme.

Par contre, la *guemara* dans Sanhédrin qui souligne la grandeur propre à chaque individu se concentre sur la noblesse spirituelle de chacun. La *michna* de *Avot* affirme explicitement que la singularité de l'homme résulte de sa création à l'image de D., et fait référence à la *néchama* de la personne. Il n'y a donc aucune *ma'hloket* (contradiction) ; certaines fois, 'Hazal mettent l'accent sur la nécessité de considérer la bassesse du corps humain et parfois, ils soulignent l'importance de reconnaître la noblesse de l'âme de la personne.

Rav Wolbe *zatsal* note que de nombreuses personnes remarquent une contradiction quant au statut de l'homme ; tantôt il est insignifiant et tantôt, il est noble. Il rejette fortement cette pensée, et écrit que les deux situations sont justes, et qu'il faut parfois se concentrer sur la bassesse du corps humain, et à d'autres occasions, se concentrer plutôt sur la grandeur de l'âme de l'individu [7]. Il paraît toutefois risqué de souligner l'humilité de la personne sans lui faire apprécier sa dignité inhérente. Si quelqu'un n'a pas une bonne image de soi, le fait de se focaliser sur sa petitesse peut avoir des conséquences dangereuses. Au lieu de comprendre qu'il ne doit pas se vanter de ses réalisations physiques, il risque de remettre en question sa valeur spirituelle. Seule une personne qui est consciente de sa noblesse peut accepter un *moussar* rigoureux quant à la petitesse de son corps.

L'un des corollaires à mettre l'accent sur la petitesse de l'homme est la *midat hadin* au travers de laquelle un professeur ou un parent se concentre sur les points négatifs de l'élève ou de l'enfant. Plusieurs éducateurs contemporains notent que dans les générations précédentes, les gens avaient une image de soi plus positive et cette approche sévère pouvait être utilisée sans craindre de trop gros dégâts. Mais, de nos jours, un traitement trop dur peut causer beaucoup de tort à l'enfant, lui faisant croire qu'il ne vaut rien. C'est l'une des raisons les plus fréquentes des jeunes qui quittent le chemin de la Thora, à la recherche d'épanouissement et de confiance en soi.

Par ailleurs, même si l'on estime que l'élève ou l'enfant peut supporter une approche plus stricte, il convient de se souvenir de la *guemara* dans Sota qui nous enjoint : « *La main gauche doit toujours repousser et la main droite doit toujours rapprocher.* [8] » Cela signifie que la rigueur doit être utilisée avec la main gauche, plus faible et que la méthode du *'hessed* doit être utilisée avec la main forte, la droite. La *guemara* emploie le mot « toujours », ce qui implique que ce principe est perpétuel et qu'aucune exception n'est acceptable. Aussi, un éducateur célèbre est d'avis que chaque critique faite à un enfant doit être accompagnée de quatre paroles encourageantes.

La *paracha* de cette semaine nous enseigne que l'être humain doit se souvenir de l'éphémérité de son corps. Cette leçon est très importante, mais, comme nous l'avons expliqué, elle reste incomplète. Nous devons également nous souvenir que nous, que nos enfants et nos élèves, avons une valeur spirituelle incroyable. Puissions-nous tous mériter de trouver le juste équilibre.

[1] Parachat Tsav, Devarim, 6:3.

[2] Parachat Tsav, Devarim, 6:4.

[3] Pirké Avot, 3:1.

[4] Pirké Avot, 4:4.



En chemin vers Hachem (histoires vraies de Téchouva)

Le premier ouvrage de Léa Nabet. Compilation d'histoires personnelles exceptionnelles de "Baalei Téchouva", ces gens qui reviennent à la pratique du Judaïsme, par milliers !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



[5] Sanhédrin, 37 a.

[6] Pirké Avot, 3:18.

[7] *Hadrakha Lelimoud Hamoussar*, p. 20.

[8] Sota, 47 a.



En chemin vers Hachem (histoires vraies de Téchouva)

Le premier ouvrage de Léa Nabet. Compilation d'histoires personnelles exceptionnelles de "Baalei Téchouva", ces gens qui reviennent à la pratique du Judaïsme, par milliers !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions